

Le P'tit Neuvy

LE BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE



Mairie de Neuvy en Sullias

2 Place de l'Église

45510 NEUVY-EN-SULLIAS

02 38 58 02 17

En cas d'urgence : 07 87 15 65 92

mairie.neuvy@orange.fr

neuvy-en-sullias.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi et jeudi : 9h-12h

Mardi et vendredi :

9h-12h - 14h-18h

Samedi : 10h-12h

Fermée le mercredi

Sommaire

Mot du maire.....	1
Assemblées délibérantes.....	2
Intercommunalité.....	3
SICTOM.....	3
Expression des élus minoritaires....	5
Infos municipales.....	6
Rétro.....	10
Vie scolaire.....	19
Associations.....	21
Commerces, artisans, loisirs.....	26
Etat civil.....	27
Agenda.....	28

LE MOT DU MAIRE

Le nouvel exemplaire du petit Neuvy est arrivé par le biais de ces quelques feuillets.

Nous espérons vous apporter des informations, des renseignements ou des idées pour bien vivre dans notre village.

Les manifestations communales de cet été ont permis de tous nous retrouver, notamment à la fête villageoise où malgré une faible participation pendant l'après-midi, la soirée paella et le feu d'artifice ont été un succès indéniable.

Par ailleurs, grâce à la concertation menée entre les services de la Direction Départementale de la Protection de la Population, l'association APACVN, les exploitants du Domaine de l'Orme et la mairie, les nuisances liées à la prolifération des mouches ont fortement diminué.

Enfin face à la sécheresse estivale, soucieux de limiter l'usage de l'eau, des plantes vivaces demandant un minimum d'arrosage sont plantées sur la commune. Je sais que vous êtes préoccupés par ce problème puisque la consommation d'eau a diminué de presque 8% cette année.

Concernant les futurs projets, nous attendons tous avec impatience l'ouverture au printemps prochain du commerce multi services.

Alexandre, le futur gérant, regorge d'idées pour dynamiser cet établissement. La municipalité a décidé d'investir financièrement dans ce projet et souhaite vivement que la population se l'approprie, la Taverne des Ours devenant le maillon incontournable de la convivialité à Neuvy.



N'oublions pas fin février l'opération « un enfant un arbre ». C'est ainsi que nous aurons planté une cinquantaine d'arbres fruitiers en trois ans pour constituer notre verger communal.

En attendant de vous rencontrer sur le marché de Noël, aux vœux du maire ou tout simplement dans les rues de notre village, je vous souhaite une belle fin d'année.

Hubert Fournier

Maire de Neuvy en Sullias



ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES

Session de la commune



Session du 6 avril 2023

- Approbation du compte de gestion 2022
- Vote du compte administratif 2022
- Vote du budget primitif 2023
- Vote des taux de la fiscalité locale directe
- Diminution 10% de la durée hebdomadaire poste adjoint technique
- Renouvellement du bureau de l'AFR

Session du 12 mai 2023

- Demande de fonds de concours pour travaux de voirie 2023
- Informations sur les projets de travaux

Session du 16 juin 2023

- Personnels :
 1. Diminution de la durée hebdomadaire d'un emploi de 10%
 2. Prolongation des lignes directrices de gestion

Session du 28 août 2023

- Demandes de subvention pour le financement des travaux de bar épicerie

Syndicat des eaux



Session du 29 mars 2023

- Vote du compte de gestion 2022
- Vote du compte administratif 2022
- Affectation du résultat
- Vote du budget primitif 2022

Ecole

Conseil d'école du 27 juin 2023

- Prévision des effectifs et répartition rentrée 2023
- Bilan provisoire coopérative scolaire
- Actions éducatives
- USEP
- Travaux
- Questions des parents
- Divers





PLUi la suite

La Communauté de communes du Val de Sully poursuit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui viendra se substituer aux documents d'urbanisme propres à chaque commune. Son élaboration a non seulement pour objectif de délimiter les secteurs d'urbanisation possibles, au regard des évolutions législatives récentes et du cadre posé par le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), mais également de faire émerger une vision commune du territoire et des axes de développement souhaités pour les quinze prochaines années.

Après la finalisation du diagnostic qui a permis d'aborder diverses thématiques telles que l'économie, l'agriculture, le logement, la démographie, le tourisme, le paysage, etc. et de déterminer les enjeux inhérents, le travail continue avec la définition de scénarios de développement pour le territoire.

Pour ce faire, plusieurs échanges ont eu lieu :

> des permanences entre le bureau d'études et chacune des communes, pour analyser le potentiel foncier

des tissus urbanisés et pour recenser les projets en cours de développement ;

> des ateliers par petits groupes de communes, pour définir les atouts, faiblesses, opportunités et menaces, et ainsi envisager les axes principaux d'évolution.

Cette phase prospective est l'occasion d'étudier les projets émergeant sur le territoire du Val de Sully. Ainsi, **si vous prévoyez de lancer dans les années à venir un projet, qu'il soit économique, touristique ou autre, il est important de le faire savoir**, afin que celui-ci soit pris en compte.

Pour cela, plusieurs moyens sont à votre disposition :

> envoyez un mail à votre mairie ou à l'adresse plui@valdesully.fr ;

> envoyez un courrier à votre maire ou au président de la Communauté de communes ;

> inscrivez une remarque dans le registre d'expression qui est disponible dans votre mairie et au siège de la Communauté de communes. **Votre mobilisation est importante pour définir les grandes lignes de l'aménagement futur du Val de Sully !**

SUIVEZ L'AVANCÉE DU
PLUi
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Prenez connaissance des différents documents de travail, supports de présentation et comptes-rendus en vous rendant sur www.valdesully.fr, onglet « PLUi ».

Le SICTOM distribue à titre gratuit un composteur par foyer !

Il vous suffit de vous rendre à l'accueil du SICTOM aux horaires habituels d'ouverture.





BROYEZ DU VERT

SERVICE DE BROYAGE DES VÉGÉTAUX À DOMICILE

30€

Le broyat est laissé sur place et peut être utilisé pour du compostage ou du paillage.

SUR RENDEZ-VOUS
sictom@sictom-chateauneuf.fr

sictom-chateauneuf.fr | clickAdv.fr | Sictom de la région de Châteauneuf-sur-Loire

Les consignes de tri
En vrac, vides, non imbriqués, sans sac !

EMBALLAGE

Emballages en métal
Couvercles, capsules, bouchons, blisters médicaments, petits emballages en aluminium

Emballages en plastique
Pots, boîtes, barquettes

Sacs et film plastique

Emballages en carton & briques alimentaires

Bouteilles, bouchons, bidons, flacons

VERRE

- Bouteilles en verre
- Pots en verre
- Bocaux en verre

BON À SAVOIR !
Il n'est pas obligatoire de les nettoyer
Il suffit de bien les vider pour qu'ils soient recyclés
Noubliez pas d'enlever les bouchons et capsules !

PAPIER

Journaux, magazines, publicités, prospectus, catalogues, annuaires, courriers, enveloppes, livres, cahiers, blocs-notes

Sans film plastique !

Encore trop d'erreurs de tri, voici un rappel des consignes sur le territoire


Plus d'infos
<http://www.sictom-chateauneuf.fr/>



Bonjour à chacun d'entre vous,

Nous profitons de cette tribune pour féliciter et remercier l'Apacvn (l'association pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie des habitants de Neuvy), pour sa ténacité face aux problèmes récurrents de l'invasion des mouches sur notre commune, ainsi que le bruit et les odeurs qui ont impactés les habitants les plus proches du domaine de l'Orme.

Effectivement, l'action menée par l'association démontrant les nombreuses non-conformités incompatibles avec l'exploitation de ce site classé a été bénéfique.

Nous avons tous pu constater la disparition des nuisances.

Le contrôle sanitaire effectué (14/04/22), et la mise en demeure (08/07/22) transmise par la préfecture, ainsi que le constat d'huissier (31/10/22), ont dû faire prendre de nouvelles dispositions au groupe italien EGGFARMS, récent propriétaire du domaine de l'Orme depuis février 2022.

Nous pouvons compter sur la vigilance de l'association pour que l'élevage industriel de poules pondeuses ne soit plus nocif pour la population, et espérons que la presse, que les reportages radios et télévisuels biens utiles pour exposer cette affaire, reviennent pour des sujets plus joyeux.

Nous sommes ravis de retrouver Eric, notre employé communal et nous remercions Olivier qui a fait partie de nos effectifs durant de nombreux mois. Nos agents techniques ont pu réintégrer le local technique qui avait été très endommagé par un incendie en juillet 2022, et qui est désormais à nouveau opérationnel.

Concernant nos actions, nous avons présenté une liste pour les désignations des délégués aux dernières élections sénatoriales et nous sommes heureux d'avoir eu un délégué sur les 3 que comportait notre commune.

Nous continuons de faire notre maximum pour représenter ceux qui nous ont élus et faire entendre nos avis.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année et espérons vous rencontrer lors des futures manifestations de notre village.



Jean-Marie Delannoy, Sandrine Cornet, et
Sylvain Mauduit.
Elus de la liste « Nouvel élan à Neuvy »

Notre mail : nouvelelananeuvy1@gmail.com



La conciliation de Justice en chiffres

2 290
conciliateurs
de justice

*Chiffres août 2019

250 000 visites
par des particuliers soit 119 visites
par an par conciliateur de justice.

150 000 saisines
directes par le justiciable
en vue d'une conciliation de justice.

**51% de taux
de réussite**

toutes affaires terminées confondues
à l'exclusion
des conciliations sans suite.



5 bonnes raisons de tenter la conciliation



1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel

Vous voulez devenir conciliateur de justice ?



www.justice.gouv.fr
www.conciliateurs.fr

Trouver un lieu de permanence sur :
justice.fr et/ou conciliateurs.fr



La conciliation de justice



Retrouvez nous sur :
justice.gouv.fr
conciliateurs.fr

Qu'est-ce que la conciliation ?

Une évolution de la justice vers un monde apaisé
La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Un passage obligé lorsqu'un litige surgit

À moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 euros ou lorsque la nature du litige l'impose (ex: bornage, distance des plantations, certaines servitudes...).

Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

Elle concerne uniquement les litiges en matière civile.

Conflits concernés



- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale

4 Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants, etc.), de conflits avec l'administration.

Qu'est-ce qu'un conciliateur de justice ?

Un auxiliaire de justice assermenté

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.

Comment saisir le conciliateur de justice ?

- 1 sur simple rendez-vous auprès des :
- Tribunaux
- Mairies
- Maisons de la justice et du droit
- Réseaux France services
- Associations
- 2 en ligne sur le site conciliateurs.fr.
- 3 par un juge.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.



Le déroulé d'une conciliation

Deux chemins mènent à la conciliation

- 1 **Conciliation extrajudiciaire**
Le conciliateur de justice peut être saisi directement par l'une des parties ou par les deux parties. En cas d'échec, le conciliateur informe les parties qu'elles peuvent saisir la juridiction compétente si elles le souhaitent.
- 2 **Conciliation déléguée**
À tout moment de la procédure, le juge peut proposer aux parties de tenter de régler le litige grâce à un conciliateur de justice. Si aucun accord n'est trouvé, les parties reviennent alors devant le tribunal.



L'issue d'une conciliation

En cas d'échec et de saisine du tribunal, aucune information sur la tentative de conciliation ne peut être communiquée au juge.

Si un compromis est trouvé, le conciliateur de justice peut rédiger un constat d'accord. Le juge peut alors homologuer la conciliation afin de donner à l'accord force de jugement.



Lotissement rue du Mothois

Terrains disponibles

L'aventure continue pour Vicente ...

Vicente SAMPEDRO joue au handball avec passion depuis 9 ans au club de Sully-sur-Loire.

Grâce au club et à ses entraîneurs qui l'ont suivi, Vicente a d'abord intégré, en septembre 2021, le Centre d'Entraînement Régional (CER) de Chartres et a rejoint, en septembre 2022, le Pôle Espoir Handball de Chartres. Il a donc pu participer aux Interpôles Masculins, du 27 février au 5 mars 2023 à Nantes et avec ses coéquipiers du Centre-Val-de-Loire, ils ont terminé 8ème sur 16.

Avec son club et son équipe Entente Loiret Est (entente Sully-sur-Loire et Gien), il a remporté le championnat Excellence Régional Masculin moins de 18. Cette victoire a permis à l'équipe d'accéder, pour cette nouvelle saison 2023-2024, au championnat national. Une nouvelle aventure pour les joueurs, les entraîneurs et le club.

Pour sa part, Vicente poursuit avec le pôle espoir de Chartres et rejoint, pour cette nouvelle saison, l'équipe moins de 18 masculin du club de Mainvilliers-Chartres.

Vicente et sa famille remercient infiniment le club de Sully-sur-Loire et leurs entraîneurs pour avoir porté Vicente à ce haut niveau de handball.





Article Espèces Exotiques Envahissantes

Une des causes de la perte de la biodiversité dans les milieux naturels est la présence d'espèces exotiques envahissantes. Ces espèces sont généralement vendues dans les jardinerias comme plante d'agrément pour les bassins d'ornement.

Nous connaissons déjà certaines de ces espèces disséminées dans les milieux naturels depuis de nombreuses années (Jussie, Renouée du Japon) et pour lesquelles leur développement cause de nombreux désordres médiatisés (perte de la biodiversité, loisir pêche, ...) et engendre des coûts de gestion démesurés (arrachage et évacuation déchets).

Il y a d'autres espèces que l'on rencontre depuis peu dans nos cours d'eau comme la Laitue d'eau trouvée dans la Tharonne à Neung-sur-Beuvron, dans le Cosson à Huisseau sur Cosson et Vineuil, la Jacinthe d'eau dans le Beuvron à Cellettes et le Myriophylle du Brésil dans un étang communal à Vannes sur Cosson.

Toutes ces espèces proviennent de régions tropicales et subtropicales.





Leur impact est essentiellement lié à leur développement exponentiel dans les milieux naturels et notamment aquatiques, qui supplante les espèces locales car elles peuvent former des herbiers importants.



Myriophylle du Brésil
(*Myriophyllum aquaticum*)



Laitue d'eau
(*Psitia stratiotes*)



Jussie sp (*Ludwigia peploides* et
Ludwigia grandiflora)



Laitue d'eau
(*Psitia stratiotes*)

Leur mode de reproduction germinatif (graine) et souvent végétatif (bouture, stolons), est aussi un facteur favorable à leur expansion.

Même si ces espèces ont tendance à disparaître en hiver, elles ne font que se mettre en repos végétatif dans le fond des cours d'eau et étangs pour réapparaître au printemps.

Aujourd'hui, la modification du climat sous notre latitude peut laisser présager une adaptation de ces espèces, il faut donc être vigilant à la gestion de ces espèces vis-à-vis de nos milieux aquatiques et **il est donc important de ne pas favoriser leur installation** et de rappeler que les actes de chacun peuvent avoir de grandes conséquences sur les milieux naturels.

Pour information, certaines espèces sont réglementées comme la Jussie et le Myriophylle du Brésil (arrêté du 14 février 2018), la Laitue d'eau (arrêté du 02 mars 2023 – mise à jour liste espèces animales et végétales exotiques envahissantes)

Si vous avez des doutes, des questions sur une espèce observée, vous pouvez contacter le SEBB pour une identification :

- Béguin Dominique, technicien de rivière – 06.85.42.05.88 – beguin.sebb@orange.fr
- Delmotte Maéva, cheffe de projet – 06.49.16.08.82 – delmotte.sebb@orange.fr



Vide maisons

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude envers chacun d'entre vous pour avoir participé à notre deuxième circuit vide maisons.

Malgré le froid matinal, ce sont 50 maisons qui nous ont ouvert leurs portes.

Réservez votre 26 Mai 2024 pour réitérer notre Circuit Vide Maisons.

A l'année prochaine !



Réunion publique



Le 5 juin Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont organisé une réunion publique afin de faire un point à mi-mandat. Seulement quelques personnes se sont déplacées. La présentation de l'état des lieux et les échanges avec les administrés ont été suivi d'un pot de l'amitié.





Echappées à vélo 2023



Comme l'an passé, trois communes: Neuvy en Sullias, Guilly et Sigloy se sont associées pour vous proposer un parcours de 24 km. Environ 90 cyclistes se sont élancés du port de Sigloy et ont pu apprécier les bords de Loire. Le parcours se poursuivait en Sologne et était ponctué de visites et découvertes locales. L'arrivée a eu lieu à la base de loisirs "Les Avant Gardes" où, comme l'an passé, un repas tiré du sac ou livré par le traiteur Midon a clôturé la journée. Nous remercions vivement monsieur et madame Cabourdin pour leur accueil. L'édition 2024 devrait voir un parcours différent plus centré sur la Sologne et donc d'autres centres d'intérêts à découvrir ou redécouvrir.





Visite de la petite fille du soldat Regan

Le samedi 17 Juin dernier nous avons eu le plaisir de recevoir Mme Sarah Regan Spencer, petite fille du Lieutenant Regan, pilote qui avait été secouru par des habitants de Neuvy en Avril 1944 alors que son avion avait été abattu au lieu-dit La Vacherie.

Mme Regan Spencer était accompagnée de ses 3 filles et d'une amie pour ce voyage consacré au souvenir de son grand-père et de reconnaissance envers les membres des familles des personnes qui avaient aidé le Lieutenant dans sa fuite pour rejoindre l'Angleterre puis les Etats Unis après son crash. Etaient justement présentes Mmes Marois et Francillon, respectivement épouse et sœur d'Henri Marois qui avait activement participé au sauvetage du Lieutenant Regan.

Cette visite a été l'occasion de déposer une plante sur la stèle érigée en souvenir de l'équipage du lieutenant Regan près du monument aux morts. Stèle inaugurée en 2014 en présence de Sarah Regan Spencer.

Ensuite nous sommes allés jusque sur le lieu où avait eu lieu le crash, l'occasion pour les 3 arrières petites filles du Lieutenant Regan de découvrir cet endroit. Nous nous sommes arrêtés sur plusieurs sites où le Lieutenant Regan avait pu se réfugier avec l'aide de plusieurs personnes engagés dans la résistance. A midi nous avons partagé un bon repas à Tigy à l'Auberge du Cheval Blanc.

Le séjour était court mais intense pour tout le monde, beaucoup d'émotions et de souvenirs partagés.

Nous espérons que Sarah Regan Spencer reviendra, ainsi que ses filles pour continuer d'honorer la mémoire de leur grand-père et arrière-grand-père, ainsi que la mémoire des résistants qui ont œuvré pendant ces heures sombres.





Festival Traquenard



3000 festivaliers se sont retrouvés les 7 et 8 juillet à l'R de loisirs, autour d'une programmation pop, rock, reggae, ska, chansons traditionnelles de l'association Traquenard. Le samedi avant le concert, des producteurs locaux, des artisans, des créateurs ont exposé leurs produits. Un spectacle destiné aux enfants a été proposé dans la matinée. Structures gonflables, balades en poney, mini ferme et pêche à la ligne ont ponctué la journée.

Remise des calculettes ou dictionnaires aux futur(e)s collégien(ne)s



Comme chaque fin d'année scolaire calculettes ou dictionnaires ont été remis aux futur(e)s collégien(ne)s par monsieur le Maire et les élus. cette rencontre s'est clôturée par le partage du verre de l'amitié. Merci aux enfants, parents et maitresses de leurs présence.



Inauguration de l'ATE (Aire Terrestre Educative)



L'ATE (réaménagement du petit étang communal) gérée par Annabelle Sampédro et les élèves de 6^e, CE2-CM1-CM2, a été inaugurée par les enseignants et les élus le 30 juin, bravo aux élèves et à leur maîtresse.

Merci aux maîtresses pour leurs actions éducatives qui sont nombreuses et pour L'USEP.

Commémoration et Repas citoyen du 14 juillet

La cérémonie commémorative du 14 juillet a été suivie d'un vin d'honneur et du traditionnel repas citoyen. Une soixantaine de convives s'est retrouvée à l'R de loisirs où concours de pétanque et autres jeux ont ponctué la fin de journée.



Journées Européennes du patrimoine

A l'occasion des journées Européennes du patrimoine, l'église Saint Jean Baptiste a reçu environ soixante dix visiteurs qui ont pu apprécier l'exposition de chasubles exceptionnellement sorties du chasublier.





Fête villageoise





*Merci
pour votre
participation*





Octobre Rose



Randonnée



Gym



Danse en ligne





Pétanque



Yoga

Merci à tous

Le Club Loisirs et Amitié, l'Association Gymnastique Volontaire, Danse en Ligne, Yogaïking et les Zygomatic's se sont mobilisés une fois de plus cette année pour récolter des dons au profit de l'association giennoise Les Roses de Jeanne, qui œuvre pour le bien être des personnes atteintes par la maladie.

Ce sont 1168,50€ qui ont été récoltés jusqu'à présent, auxquels devront s'ajouter les inscriptions du Vide ta chambre organisé par le Zygomatic's le 12 novembre.

UN GRAND MERCI POUR VOTRE GENEROSITE

Repas offert par la commune aux aînés

Ce sont 90 personnes qui ont apprécié le repas de la commune offert aux aînés le 14 octobre. Concocté par Loire et Sologne, les plats ont ravi les papilles des convives. Comme le veut la tradition un cadeau a été remis à la personne féminine et à la personne masculine la plus âgée de l'assistance.





Ecole Epona

Effectifs pour 2023-2024

Maternelle 52 élèves, Élémentaire 82 élèves soit un total 134 élèves

Répartition des Classes

- Mme Maupoussin Audrey avec Mme Juchet Isabelle Atsem : 11 PS + 10 MS = 21 élèves
- Mme Durand Christelle avec Mme Rabate Ophélie Atsem : 21 MS = 21 élèves
- Mme Chapotat Laurence avec une décharge de direction : 10 GS + 10 CP = 20 élèves
- Mme Plazat Flavie : 5 CP + 18 CE1 = 23 élèves
- Mme Antorre Corinne : 14 CE2 + 11 CM1 = 25 élèves
- Mme Sampédro Annabelle : 8 CM1 + 16 CM2 = 24 élèves



LUCAS Jean Claude

Responsable des affaires scolaires et périscolaires.

Le bibliobus dans la cour de l'école !

Les bibliothécaires du réseau des médiathèques du Val de Sully interviennent régulièrement dans les écoles.

Les élèves de l'école EPONA attendent toujours cette venue avec impatience. Quel album va nous lire Guilène ou Isabelle aujourd'hui ? Ensuite, les bibliothécaires viennent avec un sac de livres qui sont prêtés à la classe : albums, documentaires, B.D., romans et mangas pour les plus grands, complètent donc pour un temps les bibliothèques des classes. Ces livres sont soit des demandes des élèves ou des enseignantes, soit des propositions apportées par la bibliothécaire, suivant le thème de l'année, les projets suivis, ...



Et au mois de juin dernier, Isabelle est venue avec le bibliobus ! La médiathèque directement dans la cour de l'école ! Donc après une lecture dans la cour sur des tapis, des bancs ou des sièges bien confortables, ce sont les élèves, cette fois-ci, qui ont choisi directement leur livre pour la classe.

Merci les bibliothécaires et merci la Communauté de Communes pour cet accès gratuit aux livres (et même vous les particuliers vous pouvez vous inscrire gratuitement ! N'hésitez pas à pousser les portes des bibliothèques pour vous renseigner !).





Les sorties de l'USEP



USEP veut dire **Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré**. C'est une fédération nationale qui regroupe les associations sportives des écoles primaires publiques de France.

Cette fédération a pour but de permettre aux élèves des écoles qui y adhèrent de mieux pratiquer le sport. Mieux, cela veut dire : des activités sportives de qualité pratiquées avec des valeurs éthiques (esprit d'équipe, respect des règles, initiative, responsabilité). C'est, dans ce cadre, que sont organisées :

- les **rencontres interclasses** comme les usépiades (rencontres autour d'ateliers sportifs) ;
- les **rencontres hors temps scolaire** (le mercredi après-midi) comme les après-midis intergénérationnelles, le cross ou la rencontre athlétique ;
- les **activités du soir** de 16h à 17h30, à l'école, autour de thèmes définis par période, comme par exemple : boxe éducative, mythologie, escrime, échecs, arts du cirque, ...

A l'école EPONA de Neuvy-en-Sullias, l'association propose des activités aux élèves de CE2, CM1 et CM2. Cette année scolaire 2023-2024, 24 élèves et 4 adultes ont adhéré à l'association. Nous remercions les parents qui aident cette association en se présentant au bureau, en accompagnant les sorties, ...

Pour la fin d'année scolaire 2022-2023, les usepiens ont pu participer à une **rencontre intergénérationnelle pétanque** et à une **sortie accrobranche**.



Les gagnants de la rencontre intergénérationnelle : à gauche, Laurent dit Lolo et à droite Kylian CM2.

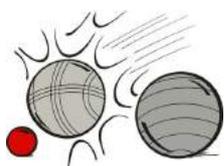
Le mercredi 31 mai après-midi, la section pétanque du CLA et les usepiens, qui attendent cette sortie avec impatience (Les enfants expliquent à leurs parents qu'ils ne peuvent pas manquer ce moment de compétition ! Dès que la date est posée, elle est notée au planning !), se sont retrouvés à l'R de loisirs pour une rencontre pétanque. Chaque équipe était constituée d'un adulte et de un/deux enfants, et avait deux parties à jouer. Une bonne après-midi conviviale sous le soleil ! Ce moment fut clôturé par un goûter où petits et grands se sont régalés des gâteaux cuisinés par les parents. Merci à tous et à l'année prochaine !

Les gagnants de la rencontre intergénérationnelle : à gauche, Laurent dit Lolo et à droite Kylian CM2.

Le mercredi 7 juin, les usepiens ont réalisé leur sortie de fin d'année à l'accrobranche de Neuvy-en-Sullias. Le rendez-vous était donné en fin de matinée sur le parking de l'école pour rejoindre le site et pique-niquer tous ensemble avant de grimper dans les arbres. Certains ont eu un peu peur, d'autres plus à l'aise les ont aidés, ... Une après-midi sympathique bien appréciée.

N'hésitez pas à rejoindre l'USEP pour tous ces moments agréables, ces découvertes sportives, ces rencontres du même âge ou intergénérationnelles, ...

La date de **l'AG de l'USEP** a eu lieu le **lundi 2 octobre** à 18h à l'école élémentaire.





APACVN (Association pour la Préservation et l'Amélioration du Cadre de Vie des habitants de Neuvy en Sullias)

A la demande de la Mairie, je profite de cette publication sur le petit Neuvy pour vous apporter quelques informations concernant l'association et en particulier le pondoir industriel du Domaine de l'Orme.

Tout d'abord, s'agissant de l'Association, sachez que celle-ci par ses adhérents reste attentive à préserver la vie paisible de notre commune. Quel que soit votre sujet de préoccupation, vous pouvez évidemment nous solliciter en envoyant un message électronique à :

«APACVN@laposte.net » ; nous ne manquerons pas d'y répondre en vous tenant informés des suites que nous pouvons y donner.

Je profite aussi du présent article pour raviver la mémoire de certains habitants de la commune concernant les diverses nuisances du Domaine de l'Orme. Celles-ci peuvent paraître pour certains d'entre vous un mauvais souvenir.

En fait, les nuées de mouches, les odeurs et les bruits de soufflerie, après avoir atteint des niveaux insoutenables, ont disparu depuis près d'une année pour deux raisons principales.

Tout d'abord, à la mi-année 2022, la Prêfète du Loiret a transmis une mise en demeure aux nouveaux exploitants du Domaine de l'Orme afin que cessent ces nuisances. L'Association a évidemment soutenu cette démarche par voie de presse écrite et télévisuelle et par un constat d'huissier effectué en septembre 2022. Je ne reviendrai pas sur toutes les démarches engagées.

Ensuite, après cette mise en demeure et de nombreux courriers et réunions à l'initiative de l'association, le Domaine de l'Orme a pris la décision de transporter chaque semaine près de 100 tonnes de fientes vers des usines de fabrication d'engrais et de compost. Auparavant, les fientes restaient stockées dans un bâtiment pendant plusieurs mois.

Il faut préciser que l'éclosion des œufs de mouches contenus dans les fientes n'est effective qu'en moyenne au bout de 10 jours. C'est donc dans ce délai que ces transports et transformations doivent être réalisés après la déjection.

C'est pour cette raison que les impacts négatifs sur les habitants de Neuvy et des communes voisines ont cessé depuis près d'une année. Pour garantir la continuité de ces transferts de fientes, la Préfecture a exigé que les bordereaux hebdomadaires de transport soient transmis à l'Association et à la Mairie. C'est le cas depuis le début de l'année 2023 et je peux fournir un exemple de ces bordereaux par mail si certains d'entre vous souhaitaient les consulter.

Vous comprendrez que l'arrêt de ces nuisances repose sur le maintien de ces transports hebdomadaires de fientes et nous comptons sur la vigilance de tous pour préserver ces évacuations.

Depuis le début de l'année, de nombreuses communes et cabinets d'avocats en charge de la lutte contre ces nuisances ont souhaité échanger avec nous sur place ou par mail. Des associations sont en cours de constitution et des mises en demeure sont en cours de rédaction ou ont d'ores et déjà été transmises par d'autres préfectures aux exploitants.

L'expérience de Neuvy montre qu'une solution existe et de nombreux riverains ont compris que la dépréciation ou l'abandon de leur bien n'était plus l'unique solution. La mise en œuvre de ces transports impose que les bâtiments soient équipés sur le sol, comme ceux de Neuvy, de tapis de transport de fientes permettant le ramassage et l'évacuation de celles-ci avant l'éclosion des œufs de mouches. Par ailleurs, ces évacuations hebdomadaires ont mis fin aux odeurs et aux bruits provoqués par le séchage sur place des fientes.



Il ne faut pas non plus croire, comme c'est encore le cas dans certaines communes, que le séchage local des fientes élimine les nuisances. Je dispose de témoignages et de photos attestant le contraire.

Il reste cependant des pondoires reposant sur le sol ou sur des caillebotis pour lesquels les exploitants ne peuvent procéder au vidage des fientes que quelques fois par an ; ces stockages temporaires peuvent atteindre plusieurs milliers de tonnes de fientes comme cela a été le cas à Neuvy.

Vis-à-vis de ces fientes reposant sur le sol des pondoires, il ne reste que les procédures juridiques pour dénoncer des nuisances de voisinage pour les particuliers ou des pertes de chiffres d'affaires comme c'est le cas pour les restaurants, les résidences de vacances ou les centres d'équitation par exemple.

Sachez qu'il ne faut pas perdre espoir car une solution existe et je vous invite à nous rejoindre afin de rester informés et mobilisés.

A bientôt

Didier Fournier
Président de l'Association



Les Zygos en action



Notre période automnale débute par la traditionnelle soirée jeux en octobre ; ce moment convivial continuant à rassembler petits et grands.

A vos agendas ! Dans le cadre d'Octobre Rose, nous organisons un « Vide ta Chambre » le 12 novembre 2023 de 9h à 17h.

Les fonds récoltés par les inscriptions seront reversés à l'association « Les Roses de Jeanne ». Nous vous y attendons nombreux et nombreuses ; car qui sait vous pourriez sans doute commencer vos achats de Noël.

Vous n'avez rien trouvé ? Pas de panique ! la 3ème édition de notre marché de Noël se déroulera le Dimanche 3 Décembre 2023. Cette année, il aura lieu dans le centre bourg du village. Artisans et produits locaux seront au rendez-vous.

Du temps libre ? Des idées ?? Rejoignez notre équipe en nous contactant. On compte sur vous ! Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook « les Zygomat's ». Vous y trouverez toutes nos manifestations.



Suivez nous sur notre page Facebook « les Zygomat's » vous y trouverez toutes nos manifestations.



Comment nous contacter :

Barbara CROSNIER 06.15.36.21.65



leszygos@gmail.com

Barbara CROSNIER - Présidente, Catherine BONNEFIS - Trésorière, Marine GESLAIN - Secrétaire.



Twirling Bâton Club

Le Samedi 7 Octobre, le Twirling Bâton Club a organisé sa traditionnelle soirée choucroute à la salle polyvalente.

Une centaine de personnes a participé à ce sympathique repas, concocté par les cuisiniers du Club et ce dans une formidable ambiance.

Merci à tous pour votre présence et surtout merci à tous nos bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Nous vous rappelons nos prochaines manifestations :

- Loto le Dimanche 10 Décembre au Foyer Rural de Tigy. Ouverture des portes à 12 H
- Repas Tête de Veau le dimanche 28 Janvier à la salle polyvalente de Neuvy





Club Loisirs et Amitié

CLUB LOISIRS ET AMITIÉS

COTISATION 20€ POUR L'ANNEE

OUVERT A TOUS !!!

NOS ACTIVITÉS

rando



tous les dimanches à 8h30 départ maison des associations
marche sur Neuvy ou extérieur

tous les mercredis 9h (environ 2h de marche)
départ Abri des Hauts de mont

tous les jeudis à 14h départ maison des associations



jeux de tables

tous les deuxièmes et quatrièmes mercredis du mois 14h - 18h

maison des associations ou salle polyvalente
suivant le nombre de joueurs

gouter dans l'après midi



pétanque

tous les mardis et jeudis 14h
r^e de loisirs



Rencontres Intergénération

Voir article de l'USEP.

Sortie de la section randonnée

Cette année le club s'est rendu en Touraine pour profiter de lieux chargés d'histoire, de gastronomie et profiter également de la douceur tourangelle, qui ne nous a pas fait défaut. De jolies journées ponctuées de marches, de visite et de belles rencontres.

Lieux visités: Candes Saint Martin et sa collégiale, Montsoreau, Abbaye royale de Fontevraud, Bourgueil, Chinon,



Collégiale de Candes Saint Martin



Abbaye royale de Fontevraud



Jeu de Boules de Fort



Bourgueil



Château de Montsoreau





Les délégués des parents d'élèves – Année scolaire 2023/2024



Nous serons présents aux conseils d'école ainsi qu'à la caisse des écoles dans le but de représenter l'ensemble des parents d'élèves.

Nous sommes à votre écoute tout au long de l'année, pour récupérer toutes les questions ou remarques. Nous les transmettons le moment venu.

Bon à savoir : Les comptes-rendus des conseils d'école sont de nouveau mis en ligne sur le site de la mairie.

Cette année, nous souhaitons organiser comme animation :

- Une Chasse au trésor pour Halloween
- Vente de chocolat au sein du Village
- Film de Noël
- Un char pour le Carnaval
- Une boom pour les enfants
- Et d'autres manifestations en cours de réflexion

Ces actions rapportent de l'argent pour les différents projets pédagogiques de l'école, alors, **merci d'avance pour les enfants !**

Nous avons besoin parfois de votre aide pour mener à bien ces actions. N'hésitez pas à nous contacter si vous pouvez nous donner un coup de main soit en rencontrant un des délégués de parents d'élèves, soit en déposant un courrier dans la boîte aux lettres destinées aux représentants (à côté du portail d'entrée de la maternelle) **ou par mail.**

Pour nous contacter : @dparents.neuvyensullias@gmail.com



Ecole de Neuvy en Sullias – Parents délégués



Notre boîte à lettres située côté école maternelle



AGV Neuvy - Guilly - Sigloy

<p>2023/2024</p> <p>Association sportive Gymnastique volontaire Neuvy – Guilly – Sigloy tel : 02 38 58 12 07 mail : agyneuvy@gmail.com</p>	<p>Cours Eveil Gym avec Camille Dès le jeudi 7 septembre de 16h15 à 17h15 A Neuvy en Sullias , salle polyvalente Activités diversifiées pour les enfants de maternelle : Travail de l'équilibre, de la motricité, Expression corporelle, Jeux collectifs, . Tarif annuel de 155 €, licence de 24,50 € incluse (145 € à partir du 2ème enfant)</p>
<p>Cours GV Sénior Actif Avec Elodie Dès le Mardi 12 septembre de 17h à 18h A Sigloy de septembre à décembre A Neuvy en Sullias de janvier à juin</p> <p>Activités diversifiées : Cardio (Enchaînements chorégraphiés, LIA) Renforcement musculaire (travail de chaînes musculaires ciblées) Equilibre Gym posturale; Stretching Tarif annuel de 195 €, licence de 30,50 € incluse</p>	<p>Cours Multisports pour Enfants avec Camille Dès le lundi 7 septembre de 17 h 30 à 18 h 30 A Neuvy en Sullias - salle polyvalente - Activités diversifiées pour les enfants du CP au CM2 Travail de l'équilibre, de la motricité; Expression corporelle, Jeux collectifs, . Tarif annuel de 155 €, licence de 24,50 € incluse (145 € à partir du 2ème enfant)</p> <hr/> <p>Cours GV Adulte avec Camille Dès le lundi 7 septembre de 19h à 20h A Neuvy en Sullias , de septembre à février; A guilly de mars à juin Activités diversifiées : Cardio (LIA, enchaînements chorégraphiés) Renforcement musculaire, (travail de chaînes musculaires ciblées); Stretching Tarif annuel de 195 €, licence de 30,50 € incluse</p>



COMMERCES, ARTISANS, LOISIRS

La taverne des Ours

Le projet de la mairie de Neuvy-en-Sullias de réunir l'ancien bar-tabac, fermé depuis quelques mois, et l'épicerie, fermée depuis des années, en un seul grand commerce, prend forme. Les travaux ont commencé sur le local à réhabiliter, sous l'œil attentif du futur gérant des lieux.

Article de France Bleu Orléans du 30 octobre: <https://www.francebleu.fr/infos/societe/les-travaux-ont-commence-sur-le-futur-commerce-multiservices-de-neuvy-en-sullias-9620080>





Les écuries de Neuvy

Les cavaliers du club “Les écurie de Neuvy en Sullias” ont brillamment participé au “Générali Open de France”.

Conquérir un titre ou une médaille au “Générali Open de France” est un évènement majeur dans la vie d’un cavalier et de son établissement équestre. Cette performance concrétise le travail quotidien mené par le club dans un but éducatif et sportif.

Extrait du courrier de la FFE



Médaille de bronze en CSO Club 3 équipe Jeune Senior :
MATHILDE DONDOSSOLA, LOU DUCROIZET,
LOU ANN GITEAU



Médaille d'argent en CSO Club 1 Senior :
FRANCOIS MORNEAU

Félicitations aux cavaliers et à leur club pour ces beaux résultats.

ETAT CIVIL



- Joseph BRUNAUD
- André CHAMBORD
- Léo CHARBONNIER
- Jean THOMAS



- Julianna PISCOPO et Ulysse DA SILVA
- Emmanuelle RICOU et Thibaut Julien SABA
- Barbara LUCAS et Jérôme PEDRONO
- Christelle BOURDIN et Romain DEBRUYNE
- Katia BELLETOISE et Yohann MILLET
- Cathy LONGELIN et Romain AVEZARD
- Gwendoline PEREIRA et Damien METHIVIER
- Laura ROGER et Jean Christophe DAVID
- Lauranne GIRAULT et Quentin BOURDIER
- Mario PESTY et Quentin MERCERON
- Sandrine JOLIGARD et Gaston POPOT
- Magalie SCHNEIDER et Mathias GRUIT



Réalisés

Les Travaux de voirie de la 2ème tranche, du carrefour de la rue des Coudresceaux - rue des moulins jusqu'au 47 rue des moulins ont été réalisés courant septembre : Enrobé, pose de bordure et de caniveaux, aménagement d'un trottoir en calcaire coté pair de la voie, reprise et aménagement des entrées des riverains, engazonnement coté impair de la voie, signalisation et création de places de stationnement.

L'enrobé du carrefour de la rue des Coudresceaux - rue des moulins jusqu'à la RD 951 a été réalisé ainsi qu'un enrobé sur la rue des Coudresceaux jusqu'au carrefour de la rue de Mont.



A venir

La 3ème et dernière tranche de réaménagement de la rue des moulins jusqu'au carrefour de la rue de la lande est programmée pour 2024 dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé.

Le passage en led de l'éclairage public devrait se poursuivre.

AGENDA

Novembre

Dimanche 26: Repas de fin d'année du Club Loisirs et Amitié (CLA)

Décembre

Dimanche 3: Marché de Noël

Dimanche 10: Loto du Twirling bâton club

Janvier 2024

Samedi 6: Vœux du Maire à 18h

Dimanche 21: AG du Club Loisirs et Amitié

Samedi 13 et 27: Formation 1ers secours assistantes maternelles "Graines de Gaulois"

Vendredi 26: AG des Carnutes

Dimanche 28: Tête de veau du "Twirling Bâton Club"

Février

Mercredi 14: Rencontres intergénérationnelles "USEP-CLA"

Vendredi 23: Soirée jeux des "Zygomatic's"

Samedi 24 février ou 2 mars: une naissance un arbre

Mars

Dimanche 3: Théâtre

Samedi 23: Carnaval des écoles

Dimanche 24: Bourse aux livres par "Graines de Gaulois"

Dimanche 31: Chasse aux œufs à l'étang de l'Aulne

*Marché de Noël
des Zygomatic's*

Dimanche 03 Décembre

Neuvy en Sullias - Centre Bourg

10h - 17h

10h - 17h : Animations pour les enfants
11h : Arrivée du Père-Noël
13h30 - 15h30 : Présence du Père-Noël
13h30 - 16h30 : Balade en calèche
16h30 : Tirage au sort de la Tombola

Vente de Sapins
Marrons chauds
Vin chaud

Producteurs
Artisans
Créateurs

Bouffe et
Restauration
Fait maison

Avril

Lundi 1er: Randonnée de Pâques du CLA

Dimanche 7: Vide cuisine des "Baguettes Magiques"

Vendredi 12: Soirée jeux des "Zygomatic's"